



Semaines du 9 au 16 août et du 16 au 23 août 2020 | S32-33 | n°14

Sommaire

I. Veille sectorielle.....	2
A. Aérien international.....	2
B. Hôtellerie internationale.....	3
C. Autres secteurs.....	4
II. Marchés émetteurs et impacts économiques.....	6
A. Marchés émetteurs Amérique.....	6
B. Marchés émetteurs Europe.....	6
C. Marchés émetteurs Asie-Océanie.....	7
III. Marchés concurrentiels	8
FOCUS : Recrudescence des cas de COVID-19 en Polynésie française : le tourisme n'est pas coupable !	11

I. Veille sectorielle

A. Aérien international

- **Une perte de 320 milliards de dollars pour le tourisme mondial selon l'OMT¹**

De janvier à mai, le nombre de touristes internationaux a chuté de 56% par rapport à la même période en 2019, ce qui représente 300 millions de visiteurs en moins. L'indice de confiance établi par l'OMT affiche des plus bas historiques et 100 à 120 millions d'emplois directs dans le tourisme sont en danger.

- **IATA : plus de la moitié des compagnies aériennes prévoient des réductions d'effectifs²**

Selon un sondage réalisé sur la confiance des dirigeants de compagnies aériennes, la majorité (55%) des responsables de compagnies aériennes interrogés s'attendent à devoir réduire leurs effectifs au cours des 12 mois à venir. De plus, 45% des dirigeants ont indiqué avoir déjà réduit leurs effectifs.

- **Tests obligatoires dans les aéroports de France pour les touristes³**

Depuis le 1er août, les voyageurs entrant en France en provenance de 16 pays où le coronavirus circule doivent désormais subir des tests viraux à leur arrivée dans les aéroports français. Par ailleurs, la France n'autorise pas les déplacements à destination et en provenance de 16 pays⁴, dont les États-Unis et le Brésil.

- **United Airlines est de retour à Tahiti⁵**

Après 4 mois d'absence, la compagnie américaine propose de nouveau depuis le 4 août 3 vols par semaine entre San Francisco et l'aéroport de Papeete-Faa'a. Interrogé par actu.fr, le directeur général d'ADT expliquait que l'aéroport de Faa'a a atteint 45% du trafic habituel par rapport à l'année dernière, avant même le retour d'United, avec 60% sur les lignes domestiques et 20% sur les lignes internationales.

- **Air France ne s'en sortira pas mieux d'ici la fin 2020⁶**

Selon La Tribune, la perte d'exploitation de la compagnie Air France devrait atteindre 1,3 milliard d'euros au 2ème semestre de 2020, soit un peu moins que celle de 1,55 milliard au semestre 1. En août, Air France n'assure que 60% de ses capacités en sièges prévues initialement, même si la compagnie a prévu d'opérer 170 destinations, soit 85% de son réseau habituel pour la rentrée.

- **Boeing : 2,4 milliards de dollars de perte⁷**

L'avionneur américain a enregistré un chiffre d'affaires à la baisse de 25% au 2ème trimestre à 11,81 milliards de dollars, avec une perte totale de 2,4 milliards de dollars. Pour s'adapter à

¹<https://www.air-journal.fr/2020-07-31-omt-le-tourisme-mondial-a-deja-perdu-320-milliards-de-dollars-5221790.html>

²<https://www.air-journal.fr/2020-08-08-iata-plus-de-la-moitie-des-compagnies-aeriennes-prevoient-des-reductions-deffectifs-5221960.html>

³<https://www.air-journal.fr/2020-08-02-tests-obligatoires-dans-les-aeroports-de-france-pour-les-touristes-de-16-pays-5221836.html>

⁴Ainsi que le Koweït, Bahreïn, les Emirats arabes unis, le Panama, l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Inde, Israël, Madagascar, Oman, le Pérou, le Qatar, la Serbie et la Turquie.

⁵<https://www.air-journal.fr/2020-08-07-united-airlines-est-de-retour-a-tahiti-5221935.html>

⁶<https://www.air-journal.fr/2020-08-06-air-france-ne-sen-sortira-pas-mieux-dici-la-fin-2020-5221914.html>

⁷<https://www.air-journal.fr/2020-07-30-boeing-24-milliards-de-dollars-de-perte-au-2e-trimestre-production-reduite-des-787-et-777-5221788.html>

la baisse de la demande, Boeing va réduire la production de son 787 Dreamliner et de ses 777. Par ailleurs, l'avionneur a prévu la suppression de 10% de ses effectifs, soit 16 000 emplois.

B. Hôtellerie internationale

Fiche pratique : quelles normes et labels pour les spas ?⁸

Depuis quelques années, l'univers des spas a vu fleurir plusieurs normes et labels visant à encadrer les prestations et à apporter une garantie aux clients.

La première norme pour les spas a été publiée en 2014. Il s'agit de la norme Afnor NF X50-843. Elle définit le cadre des prestations que l'on peut retrouver dans un spa de bien-être. Cette norme peut être utile pour la conception d'un projet mais, pour autant, elle reste assez méconnue du public et ne représente pas, pour l'instant, un critère de choix pour le client.

En 2016, la norme ISO 17679 est également publiée. Elle établit *“les exigences de service applicables aux spas de bien-être, ainsi que les principaux processus associés et la qualité de service à offrir au client.”* Elle peut être utilisée par des spas de bien-être de tous types et de toutes tailles, y compris lorsque l'activité spa entre dans le cadre d'une autre activité, comme dans une structure d'hébergement. Si elle n'est pas plus connue que la norme Afnor, l'intervention de l'organisation internationale de normalisation (ISO) peut potentiellement rassurer certains clients.

Pour faire face à la crise sanitaire actuelle et proposer un outil de nature à préparer les entreprises du secteur de la beauté et du bien-être au déconfinement, un référentiel de plus a été publié. À l'initiative de la Confédération nationale de l'esthétique et de la parfumerie, l'Afnor a fait paraître le référentiel Afnor SPEC X50-231 qui s'adresse aux centres de beauté et de bien-être et porte sur les exigences et recommandations en matière d'hygiène et de prévention des risques sanitaires.

Deux labels de qualité

Parallèlement, deux labels de qualité évaluent les spas selon une grille de critères portant sur les installations de l'établissement, l'hygiène, l'accueil, la qualité des soins, le confort...

⁸<https://www.lhotellerie-restauration.fr/journal/hotellerie/2020-08/fiche-pratique-quels-normes-et-labels-pour-les-spas.htm>

Le label Spa-A

- délivré par l'association Spa-A. Il a été conçu en 2010 par des professionnels du secteur. La charte qualité est composée de 50 critères, dont sept seulement sont obligatoires, qui s'articulent autour des thématiques suivantes : la prise en charge client, les prestations et déroulement des soins, les matériels et locaux, les produits, la préservation de l'environnement. L'adhésion à la démarche constitue un engagement sur une période de trois ans, avec un audit par an.
- Les audits sont menés par une société spécialiste de la certification de service. 75 établissements étaient labellisés en 2018. Ils bénéficient d'une campagne de promotion menée par l'association auprès de nombreux médias grand public et des professionnels

Le label Spas de France

- avec près de 200 établissements, le réseau des Spas de France est le premier groupement de centres de bien-être français, réunis autour d'un même engagement de qualité, d'éthique et de services à la clientèle. La charte qualité est composée de vingt critères réunis sous quatre engagements (l'accueil et la prise en charge de la clientèle, le décor et le confort du centre, les équipements et les installations, le personnel et les soins). Le Label Spas de France a été repris en 2019 par Romain Dupont avec l'ambition affichée de développer le réseau : l'objectif annoncé était d'atteindre 300 adhérents début 2020.

Ces labels ont pour but d'apporter un gage de qualité aux clients, mais constituent également un outil de promotion et de reconnaissance pour les établissements. Néanmoins, ils ne sont pas forcément connus du grand public, tout au moins dans leur contenu, et s'ajoutent aux millefeuilles des labels et normes existantes dans l'hôtellerie (plus d'une centaine pour les hébergements touristiques).

C. Autres secteurs

- **Croisières : des procédures sanitaires renforcées en vue de reprendre la mer⁹**

“Nous sommes prêts à redémarrer.” Patrick J. Pourbaix, directeur général de MSC Croisières France, Belgique et Luxembourg, est dans les starting-blocks. Et pour cause : une batterie de mesures préventives et sanitaires vient d'être mise en place pour accueillir à nouveau les croisiéristes. Parmi ces mesures, citons le contrôle de température de chaque passager à l'embarquement, des tests au Covid-19 pour les membres d'équipage, des services médicaux renforcés à bord, des excursions sécurisées, un service à table à la place des buffets...

⁹<https://www.lhotellerie-restauration.fr/journal/hotellerie/2020-08/croisieres-des-procedures-sanitaires-renforcees-en-vue-de-reprendre-la-mer.html>

Deux navires de la flotte MSC, le *Magnifica* et le *Grandiosa*, sont prêts à sillonner la Méditerranée et accueillir à leur bord 70 % du nombre habituel de passagers : à savoir 2 000 pour le premier, 3 000 pour le second. “*Nous n’attendons plus que le feu vert des autorités italiennes*”, souligne Patrick J. Pourbaix. Et celui de la France “*d’ici à la fin août*”, espère-t-il. Reste à savoir si les croisiéristes seront au rendez-vous. “*Nous ne sommes pas inquiets pour le remplissage de ces deux bateaux*”, confie encore Patrick J. Pourbaix. Il se base, pour dire cela, sur les nombreux reports de passagers, qui n’ont pas pu partir durant le confinement, et les réservations de dernière minute. En revanche, pour la saison hivernale 2020-2021, les listings de croisiéristes sont encore loin d’afficher complet.

“*Nous n’avons pas d’objectif de rentabilité immédiate*”.

Même envie de repartir sur les mers chez Costa Croisières. La compagnie italienne vient de mettre en place une multitude de procédures sanitaires, “*avec l’aide d’experts scientifiques indépendants*”, pour accueillir à nouveau des croisiéristes. Enregistrement en ligne, contrôles de santé, tests au Covid-19 pour l’équipage... rien n’a été laissé au hasard. La priorité étant de réembarquer dès que possible. Quitte à naviguer à perte.

Une situation que l’on assume chez MSC Croisières où “*aucune rentrée d’argent n’a été enregistrée depuis la mi-mars*” : “*Nous n’avons pas d’objectif de rentabilité immédiate*”, reconnaît Patrick J. Pourbaix. La compagnie veut juste “*relancer la machine*”.

À l’instar de Ponant qui a repris son activité avec des itinéraires le long des côtes françaises, en Islande et en Polynésie française. Mais, là, à Papeete, les 148 passagers et 192 membres d’équipage du *Paul Gauguin* sont actuellement confinés à bord, une croisiériste ayant été testée positive au Covid-19. Un diagnostic rendu possible grâce à des protocoles sanitaires rigoureux et des contrôles quotidiens des passagers.

- **TUI va fermer 166 agences de voyages**¹⁰

Le géant mondial du voyage, en pleine restructuration a décidé de fermer 166 agences situées au Royaume-Uni et en Irlande. Cette mesure permettra d’économiser 30% sur les frais généraux, 900 emplois étant affectés au télétravail. Selon un communiqué, l’entreprise cherche à transférer 70% des 900 postes concernés dans la nouvelle équipe de vente et de service à domicile.

II. Marchés émetteurs et impacts économiques

- **Les conflits mondiaux aggravés par la crise**¹¹

Richard Gowan (expert diplomatique des Nations Unies) a expliqué à l’AFP que la crise économique du COVID-19 risque d’aggraver les conflits dans plusieurs pays (Syrie, Liban, Lybie, Yemen) et d’accroître les tensions internationales dans les mois à venir.

- **La Deutsche Bank relève sa prévision annuelle pour l’économie mondiale**¹²

Les prévisions économiques pour 2020 de la Deutsche Bank ont été revues à la hausse, puisque la reprise était plus vigoureuse qu’espérée après le plongeon historique de l’activité économique du fait du confinement mis en place. La baisse du PIB de l’UE ne devrait finalement être

¹⁰<https://www.air-journal.fr/2020-08-02-tourisme-tui-va-fermer-166-agences-de-voyages-au-royaume-uni-et-en-irlande-5221835.html>

¹¹<https://www.latribune.fr/economie/international/les-conflits-mondiaux-agraves-par-la-crise-economique-due-au-covid-19-avertit-l-onu-854296.html>

¹²<https://www.boursorama.com/bourse/actualites/deutsche-bank-releve-sa-prevision-annuelle-pour-l-economie-mondiale-2243e3f29882068114e086434e95db43>

« que » de 8,6% (contre 12% comme initialement prévu). Seule ombre à cette nouvelle prévision : une inflation plus forte que prévue étant donnée l'appréciation récente de l'euro par rapport au dollar.

A. Marchés émetteurs Amérique

- **Plus de 5 millions de cas aux États-Unis**¹³

Aux États-Unis, la COVID-19 continue de frapper de plein fouet le pays. On dénombre plus de 166 000 décès pour plus de 5 millions de cas positifs confirmés. Plusieurs comtés sont particulièrement touchés par le virus comme celui de New York City (228.729 cas, 23.602 morts) ou de Los Angeles (214.283 cas confirmés et 5112 morts). D'autres comtés comme ceux de Cook, à proximité de Chicago (113.044 cas confirmés dont 4.934 décès), de Maricopa (127.188 cas confirmés et 2493 décès) ou encore de Miami-Dade (139.271 cas dont 1939 décès) font aussi face à une forte progression de l'épidémie.

- **Une reprise économique timide au États-Unis et une situation de blocage politique**¹⁴

Les créations d'emplois de juillet (1,8 millions) sont inférieures à celles de mai (2,7 millions) et surtout de juin (4,8 millions), en raison de la résurgence de l'épidémie de Covid-19. 55,1 % de la population a un emploi contre 61,1 % en février. Malgré un plan de relance de 1000 milliards de dollars, les républicains et démocrates ne parviennent pas à se mettre d'accord sur les modalités de ce plan de relance, obligeant la Maison Blanche, à fonctionner par décret. Cette situation a été commentée par le Prix Nobel d'Économie, Paul Krugman¹⁵ qui estime que l'effet multiplicateur du manque d'allocation chômage entrainera une baisse de la consommation pouvant fortement aggraver la crise, alors que le niveau d'emplois d'avant la pandémie ne risque pas d'être retrouvé avant 2027.

B. Marchés émetteurs Europe

- **Les entreprises du CAC 40 en grande difficulté**¹⁶

Les groupes français du CAC-40 ont engrangé un chiffre d'affaires cumulé sur le premier semestre 2020 de plus de 535 milliards d'euros, en chute de 17,7%. Le groupe Total souffre particulièrement de la dépréciation de ses actifs et des cours du pétrole (pertes de 7,6 milliards d'euro). Ce qui est particulièrement marquant dans ces résultats sont les différences entre les groupes. Si Renault affiche une perte historique (-7,3 milliards d'euros), son concurrent PSA est resté rentable sur la période. Autre exemple : BNP Paribas (bénéfice de 3,6 milliards d'euros) et Crédit Agricole (1,6 milliard) ont traversé la période presque sans dommage tandis que Société Générale (perte de 1,6 milliard) a souffert des répercussions de la crise.

¹³ <https://www.lci.fr/international/carte-coronavirus-etats-unis-covid-19-pandemie-les-contaminations-flambent-regardez-l-avancee-comte-par-comte-bilan-13-aout-2150471.html>

¹⁴ https://www.lemonde.fr/economie/article/2020/08/08/la-timide-reprise-americaine-menacee-par-la-persistance-de-l-epidemie-et-l-absence-de-plan-de-relance_6048454_3234.html

¹⁵ <https://www.nytimes.com/2020/08/06/opinion/coronavirus-us-recession.html>

¹⁶ <https://www.ladepêche.fr/2020/08/06/pandemie-les-resultats-cumules-des-entreprises-du-cac-40-dans-le-rouge-au-premier-semester-9009877.php>

- **France : les indicateurs sanitaires se dégradent fortement**¹⁷

Plus de 2600 nouveaux sont désormais détectés quotidiennement. Cette augmentation est particulièrement marquée chez les 15 – 44 ans (+46% entre le 3 et le 9 août). Le nombre de patients en réanimation est désormais en hausse. Le port du masque devient obligatoire dans certaines zones de grandes agglomérations (Lille, Paris, Montpellier, Bordeaux, Rennes, Amiens, Marseille, Toulouse, etc.)

- **Premier semestre 2020 : forte récession en Europe et très particulièrement au Royaume-Uni qui impose de nouvelles quarantaines**¹⁸

Selon Eurostat, au premier semestre 2020, les contractions de PIB ont été de 22,1% au Royaume-Uni, 22,7% en Espagne, 18,9% en France, 17,1% en Italie et 11,9% en Allemagne. Les chiffres du Royaume-Uni sont particulièrement préoccupants étant donné la date de confinement plus tardive du pays. Les prévisions sont difficiles à établir dans ce pays, ayant eu un déconfinement très progressif. En tout cas, la « consommation sociale » des ménages – loisirs, sorties au restaurant, dans les bars ou au théâtre - y est très en retrait.

Pour se prémunir face à la reprise de l'épidémie, le Royaume-Uni impose de nouveau une quatorzaine aux voyageurs en provenance de France, des Pays-Bas, de Monaco et de Malte¹⁹.

C. Marchés émetteurs Asie-Océanie

- **Résurgence du virus au Japon**²⁰ **et reprise économique**²¹

Le gouverneur de la région d'Okinawa a déclaré l'état d'urgence jusqu'au 15 août en raison de la circulation du coronavirus suite à de nouveaux foyers détectés dans des bases militaires américaines. Malgré cela, les indicateurs économiques font état d'un début de reprise notamment avec la baisse de la proportion des demandeurs d'emplois (2,8% de la population active contre 4% au pic de l'épidémie) et la hausse de la production industrielle (+2,7%) plus forte que prévue.

- **Australie : Reprise de l'épidémie et confinement de Melbourne**²²

Alors que les frontières sont toujours fermées, le virus continue de circuler activement en Australie. L'État de Victoria a enregistré 21 décès – deux de plus que le précédent pic – et 410 nouveaux cas de contamination en 24 heures. Depuis plusieurs semaines, l'agglomération de Melbourne est confinée et la couvre-feu décrété. La situation de l'État de Nouvelle-Galles du Sud est aussi compliquée avec 428 nouveaux cas en 24 heures.

- **Reconfinement d'Auckland après la découverte de 17 cas**²³

Alors que le pays n'avait plus enregistré de nouvelle transmission depuis plus de trois mois, Auckland a été reconfinée après la découverte de quatre cas au sein d'un foyer familial et de 17 cas autour de ce foyer épidémiologique. Le virus semble encore circuler malgré les mesures de fermeture des frontières.

¹⁷ https://www.lexpress.fr/actualite/societe/sante/covid-19-les-indicateurs-continuent-de-se-degrader-en-france-30-nouveaux-clusters-en-24h_2132883.html

¹⁸ https://www.lemonde.fr/economie/article/2020/08/12/le-royaume-uni-subit-le-pire-recul-economique-d-europe_6048791_3234.html

¹⁹ https://www.lepoint.fr/sante/coronavirus-le-royaume-uni-va-imposer-une-quarantaine-aux-francais-des-samedi-14-08-2020-2387701_40.php

²⁰ https://www.bfmtv.com/international/resurgence-du-virus-au-japon-la-region-d-okinawa-en-etat-d-urgence_AD-202008010035.html

²¹ <https://www.lefigaro.fr/flash-eco/japon-le-redemarrage-de-l-economie-en-juin-confirme-par-plusieurs-indicateurs-20200731>

²² <https://www.ouest-france.fr/sante/virus/coronavirus/coronavirus-l-australie-enregistre-son-pire-bilan-quotidien-6935361>

²³ https://www.lexpress.fr/actualite/monde/oceanie/comment-s-explique-le-retour-du-covid-19-en-nouvelle-zelande_2132837.html

III. Marchés concurrentiels

- **Grèce : les difficultés face à la reprise de l'épidémie pour le secteur du tourisme**²⁴

La Grèce, pays très dépendant du tourisme, doit faire face à la recrudescence des cas de COVID-19. Le 6 août, le pays a décidé de fermer ses frontières la nuit aux voyageurs. De plus, afin d'éviter des complications sur l'île de Poros, un couvre-feu a été décrété pour les bars et restaurants jusqu'au 17 août et les fêtes foraines et les marchés ouverts sont interdits. Les rassemblements de plus de neuf personnes sont également proscrits, y compris à domicile, et le port du masque est obligatoire partout.

- **Forte vigilance en Tunisie**²⁵

Alors que l'épidémie semble doucement redémarrer en Tunisie avec plusieurs cas positifs à l'aéroport de Tunis, le pays a décidé d'imposer une quatorzaine aux touristes belges et français. Le pays traverse une période trouble avec des conséquences très graves au plan social et sur le marché de l'emploi.

- **Myanmar étend automatiquement les visas électroniques non utilisés**²⁶

La prolongation automatique des visas électroniques inutilisés s'appliquera dès la levée des restrictions de voyage au Myanmar (date non encore fixée à ce jour) et offrira aux titulaires une nouvelle validité de 90 jours pour effectuer un séjour touristique.

- **Les Îles Canaries assurent les touristes dont le voyage est affecté par la COVID-19**²⁷

Selon un récent communiqué de la région, les Îles Canaries sont « *la première région espagnole dans laquelle les touristes, espagnols comme étrangers, auront l'assurance d'une couverture de leurs dépenses liées au Covid-19 en termes de frais médicaux, rapatriement sanitaire et prolongation de séjour pour cause de quarantaine* ». Le système de quatorzaine imposé par les autorités britanniques pour tout voyage en provenance de l'Espagne (les britanniques représentent plus du tiers des touristes de la région), met à mal cette destination qui cherche à renforcer son attrait auprès d'autres marchés potentiels.

- **Les îles Fidji : la bulle Bula**²⁸

Les Îles Fidji proposent une "bulle" touristique sans virus. La "bulle Bula" - mot qui signifie "bonjour" en fidjien - offre une zone VIP dès la descente de l'avion aux touristes qui seront transportés dans une station balnéaire isolée.

- **L'Île Maurice tarde à ré-ouvrir les frontières**²⁹

Alors que l'Île Maurice est déconfinée depuis le 15 juin et qu'Air Mauritius est en grande difficulté, le gouvernement local n'a pas encore pris de décision quant à la date de réouverture de la destination et à la stratégie à adopter. Ces délais risquent d'aggraver la crise sociale du

²⁴ <https://www.ouest-france.fr/sante/virus/coronavirus/coronavirus-fermeture-nocturne-des-bars-et-restaurants-dans-les-iles-grecques-6933645>

<https://www.ouest-france.fr/sante/virus/coronavirus/coronavirus-la-grece-ferme-ses-frontieres-aux-voyageurs-la-nuit-6930410>

²⁵ <https://www.leparisien.fr/societe/covid-19-en-tunisie-la-courbe-de-cas-remonte-un-premier-mort-depuis-le-17-juin-02-08-2020-8362440.php>

<https://www.capital.fr/economie-politique/la-tunisie-va-imposer-une-quarantaine-aux-francais-et-aux-belges-1377835>

²⁶ https://www.tourmag.com/Myanmar-prolongation-automatique-des-visas-electroniques-non-utilises_a104894.html

²⁷ <https://www.lavoixdunord.fr/848143/article/2020-08-05/coronavirus-les-canaries-assurent-les-touristes-qui-tomberaient-malades>

²⁸ <https://www.capital.fr/lifestyle/attention-ces-pays-vous-imposent-des-tests-covid-negatifs-si-vous-voulez-les-visiter-1376031>

²⁹ <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20200806-tourisme-maurice-prepare-rouvrir-frontieres-coronavirus>
https://www.tourmag.com/Imbroglia-mini-Alors-Maurice-tu-l-ouvres-quand-ton-ile_a104817.html

pays alors que celui-ci doit aussi faire face à une catastrophe écologique avec un cargo japonais qui s'est échoué, engendrant une importante marée noire.

- **L'Île de la Dominique : réouverture des frontières le 7 août avec un protocole proche de celui de la Polynésie française³⁰**

Les voyageurs, voulant se rendre sur l'île, devront fournir un résultat de test PCR négatif, enregistré entre 24 et 72 heures précédant l'arrivée à destination. Par ailleurs, comme en Polynésie française, les voyageurs auront l'obligation aussi de remplir un formulaire de santé en ligne, disponible pendant au moins 24 heures avant l'arrivée, et se munir du certificat d'autorisation de voyager. De plus, sur place, tous les voyageurs doivent porter un masque dès l'arrivée et jusqu'au départ de l'aéroport, puis appliquer les instructions du personnel soignant et des autorités locales. De plus, les autorités ont mis en place des protocoles par activités afin d'aider les professionnels et les touristes à s'adapter correctement aux nouvelles normes sanitaires.

- **Un test supplémentaire pour les croisiéristes en Polynésie française³¹**

Suite à la reprise des croisières du navire Paul Gauguin, un cas de COVID-19 a été recensé seulement quelques jours après le départ. Cette infection a concerné une touriste étrangère qui avait bien réalisé un test avant son départ. L'infection a été détectée suite à l'autotest pratiqué 4 jours après l'arrivée comme l'exige la législation locale. Grâce à cet autotest, la propagation du virus a été assez limitée et bien maîtrisée. Cependant, par mesure de sécurité pour l'ensemble des croisiéristes, un terme a été mis à la croisière. Ces derniers pourront être remboursés intégralement. Il s'agit néanmoins d'un coup dur pour la compagnie qui entamait tout juste la reprise de ses croisières. Face à cette situation, les autorités locales ont exigé de la part des compagnies maritimes de tester tous les passagers avant le départ des prochaines croisières (en plus du test pratiqué avant le départ et de l'autotest pratiqué 4 jours après l'arrivée).

- **Polynésie française : Jusqu'ici relativement épargnée par l'épidémie, la Polynésie française constate ces derniers jours une hausse soudaine des cas de Covid-19 sur son territoire (130 cas). Le virus y aurait été introduit via des fonctionnaires et des touristes³².**

³⁰ https://www.tourmag.com/ile-de-la-Dominique-ouvre-ses-frontieres-a-partir-du-7-aout-2020-mais-sous-quelles-conditions_a104910.html

³¹ <https://la1ere.francetvinfo.fr/polynesie/tahiti/covid-depistage-systematique-croisieristes-embarquement-859166.html>

³² <https://www.lci.fr/population/polynesie-touristes-fonctionnaires-restaurants-comment-expliquer-la-hausse-soudaine-des-cas-de-coronavirus-2161464.html>



Recrudescence des cas de COVID-19 en Polynésie française : le tourisme n'est pas coupable !

Sylvain Petit, Maître de conférences en sciences économiques, habilité à diriger les Recherches à l'Université de la Polynésie française.

Directeur du département Droit Économie Gestion et responsable pédagogique de la licence professionnelle management des organisations hôtelières et touristiques en Polynésie française

Depuis le 31 juillet dernier et en l'espace de moins de deux semaines, plus de 80 cas de COVID-19 ont été décelés en Polynésie française, alors qu'une soixantaine de cas avaient été détectés et éradiqués pendant les trois mois de fermeture de frontières (fin mars à fin juin), en partie grâce à un confinement strict et sévère du territoire. Les conséquences économiques de ces restrictions à la mobilité interne et internationale ont engendré une baisse d'activité inédite (de 34 % au premier semestre selon une estimation de l'ISPF³³) et elles commencent à se faire ressentir maintenant car les aides publiques massives ont permis de soutenir les entreprises et leurs employés dans un premier temps. Si une nouvelle période de confinement semble être écartée pour pallier cette recrudescence virale, d'autres propositions ont été présentées au gouvernement par une délégation syndicale le 12 août 2020. Un membre de cette délégation a d'ailleurs déclaré : « *Le gouvernement veut sauver le tourisme, 15 % de l'économie, mais il met en péril les 85 % restants* ». L'une de ces propositions serait donc d'imposer une quatorzaine à l'arrivée des vols internationaux³⁴, ce qui provoquerait très certainement l'arrêt total du tourisme. En effet, les touristes qui se déplacent ont une contrainte de temps à respecter. Et si celle-ci devait augmenter aussi fortement dans un contexte où la durée de séjour en 2019 d'un américain était de 10 jours et que celle d'un français était de 26 jours (en raison du tourisme affinitaire)³⁵, rares seront alors les aventuriers qui accepteront de venir dans ces conditions. Par conséquent, les hôtels, les pensions de familles et les prestataires de services touristiques (mais aussi Air Tahiti pour certaines lignes aériennes) devront de nouveau envisager d'arrêter leurs activités.

Cette proposition, si elle peut sembler être de bon sens sanitaire, serait une catastrophe pour l'économie et la société polynésienne. Il est d'abord utile de rappeler que, selon la veille sanitaire, les cas importés sont relativement peu nombreux et concernent assez peu les touristes. Par conséquent, ce n'est pas l'ouverture des frontières qui provoque cette recrudescence mais le non-respect des gestes barrières car la contagion s'effectue par des événements divers mêlant résidents et nouveaux arrivants. D'ailleurs, il suffit de constater que la touriste détectée positive au COVID-19 sur le bateau de croisière Paul Gauguin a contaminé très peu de personnes, en comparaison aux autres clusters apparus (où les touristes n'étaient pas présents semble-t-il).

Le tourisme : le moteur de l'économie locale

Le procès fait à l'ouverture des frontières pour le tourisme international selon lequel il serait responsable de la mauvaise santé de l'économie locale est hors sujet, voir contreproductif. La Polynésie française est une (très) petite économie insulaire avec un niveau de développement économiquement élevé (comme l'expliquent les ouvrages de mon collègue Bernard Poirine, suite

³³ Te Avei'a - T1 2020 - Fort impact de la crise sanitaire sur l'économie locale. Points conjoncture de la Polynésie française n°1208, ISPF, <http://www.ispf.pf/docs/default-source/publi-pc-te-aveia/1208-pc-te-aveia-2020-t1.pdf>

³⁴ <https://www.presidence.pf/rencontre-avec-les-partenaires-sociaux/>

³⁵ <http://www.ispf.pf/themes/SystemeProductif/Tourisme/Publications.aspx>

à la mise en place du CEP). La production locale et la croissance « endogène » ne seront probablement jamais en capacité d'alimenter les besoins économiques du territoire à moins d'accepter un appauvrissement substantiel. En effet, après la fonction publique, le secteur du tourisme est le principal secteur en termes d'emplois. Afin de créer de la richesse, notamment pour nos besoins sanitaires, mais aussi pour les besoins d'éducation, de sécurité, d'alimentation, et autres, il est nécessaire de se tourner vers l'extérieur. Les économies insulaires sont trop petites pour se permettre de vivre en autarcie. La diversification de l'économie permettant le développement de la consommation et de la production n'est pas possible de manière endogène. D'ailleurs, il suffit de comparer les économies internationales pour comprendre que la compétitivité d'un pays est un sujet fort complexe (et consulter l'excellent ouvrage de Bellone et Chiappini³⁶ qui peut aider). Les petites économies ont tendance à être très ouvertes vers l'extérieur (Singapour, Luxembourg sont les exemples les plus marquants). L'isolement des petites économies insulaires a tendance à amplifier ce besoin de s'ouvrir vers l'extérieur. En effet, ces économies n'ont pas les caractéristiques géographiques et humaines pour permettre de développer à moindre coût les biens et services dont ont besoin les consommateurs et les entreprises locaux. De cette manière, ces économies ont tendance à « miser » sur quelques secteurs à développer et à exporter. La Nouvelle-Calédonie (souvent comparée à tort pour ses performances touristiques et son ouverture ou non des frontières avec la Polynésie française) a des ressources de nickel dont elle dépend très fortement. Du fait de la taille de ces petites économies insulaires, les ressources sont rares. La Polynésie, après le CEP, a fait le choix stratégique de miser son développement économique sur le tourisme. À ce jour, le tourisme est le seul secteur suffisamment important pour lequel la Polynésie a un avantage comparatif (étant donné ses dotations) et pour lequel elle arrive à gagner des recettes substantielles provenant de l'étranger (65 millions de francs en 2018 selon l'ISPF³⁷). On peut regretter ce manque de diversification et pourquoi pas essayer de développer d'autres filières pour l'avenir (perle, pêche, etc.) mais les faits sont là : à l'heure actuelle, seul le tourisme est capable de fournir des recettes en provenance de l'étranger à un niveau d'environ 10-15% du PIB de la Polynésie française. Il est sûr que les recettes touristiques 2020 (et des années à venir comme 2021 du moins) seront très affaiblies par rapport aux recettes passées ; mais il serait dangereux d'aggraver encore plus cette baisse. D'ailleurs, en cas de refermeture d'hôtels, il n'est pas certains que ces derniers puissent rouvrir un jour. Il convient d'ailleurs de se féliciter des réouvertures en cette période compliquée marquée par une demande touristique aussi faible et des taux de remplissage ne dépassant pas les 50%. Par conséquent, ces ouvertures sont un signal du besoin urgent de faire « fonctionner la machine » car les hôtels doivent faire face à des frais fixes (salaires, entretiens, redevances, etc.) déjà élevés.

Le poids du tourisme est sous-estimé

L'impact du tourisme dans une économie fait l'objet de nombreuses études dans la littérature académique. L'ISPF³⁸ a récemment publié une analyse du poids du tourisme dans l'économie locale³⁹ et conclut que la valeur ajoutée du tourisme international est égale à 7,3% du PIB et celle du tourisme résident à 0,4% du PIB (effets directs).

³⁶ Bellone F. et Chiappini R. (2016), *La compétitivité des pays*, Editions La Découverte, Collection Repères

³⁷ Les dépenses des touristes internationaux en 2018, Points Etudes et Bilans de la Polynésie française n°1189, ISPF, <http://www.ispf.pf/docs/default-source/publi-pf-bilans-et-etudes/peb-12-2019-1189-depenses-touristiques-2018.pdf>
Voir aussi : Dépenses des touristes dans l'hébergement terrestre en 2018, Points Etudes et Bilans de la Polynésie française n°1194, <http://www.ispf.pf/docs/default-source/publi-pf-bilans-et-etudes/peb-01-2020-1194-d%C3%A9penses-des-touristes-dans-l'h%C3%A9bergement-terrestre-en-2018.pdf>

³⁸ ISPF : Institut de la Statistique de Polynésie française

³⁹ PC Tourisme - T2 2020 - Poids du tourisme dans l'économie locale, n°1209, <http://www.ispf.pf/docs/default-source/publi-pc-tourisme/1209-pc-tourisme-2020-avril-juin.pdf>

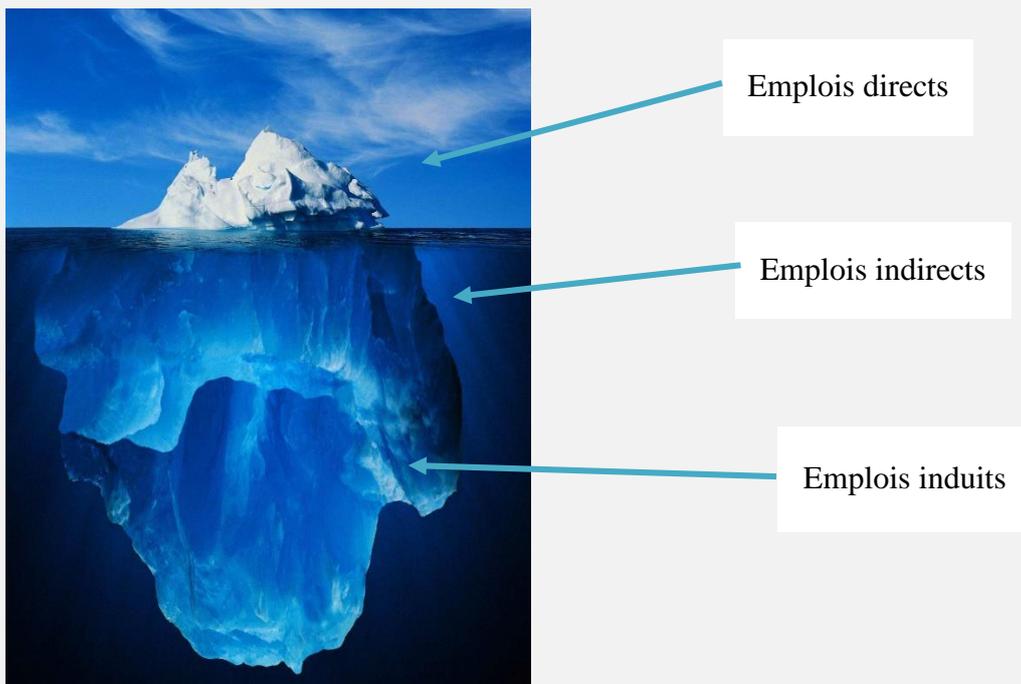
Le secteur de l'hôtellerie-restauration représente aussi 12% de l'emploi total du territoire⁴⁰. À cela, il faut ajouter les emplois dans le secteur de l'aérien et dans les diverses prestations touristiques. Pour comprendre l'impact du tourisme sur l'économie, on peut utiliser l'image ci-dessous d'un iceberg.

La partie visible est ce qu'on peut mesurer (les emplois directs) et la partie immergée (bien plus grande) concerne ce qu'on ne peut pas mesurer : emplois indirects et emplois induits.

Les emplois indirects correspondent aux emplois reliés indirectement au secteur du tourisme. Ce sont des emplois créés par les entreprises non touristiques qui fournissent des biens ou des services aux entreprises touristiques (ex. carburant pour les compagnies aériennes, produits agricoles et boissons pour les restaurants, etc.).

Les emplois induits concernent les emplois créés (parfois sans lien avec la filière tourisme) lorsque les bénéficiaires (ménages) des effets directs et indirects dépensent leurs revenus dans le pays, ce qui génère des revenus supplémentaires dans l'économie (fameux principe multiplicateur). Par conséquent, le tourisme agit comme une forme de demande importée, stimulant par effet multiplicateur une économie.

Aux îles Fidji, selon le WTTC⁴¹, le tourisme contribuait directement, indirectement et de manière induite aux emplois locaux à hauteurs respectives de 12,5%, 15,5% et 7,5%. Par conséquent, pris dans son ensemble, le tourisme contribue à hauteur de 35,5% des emplois fidjiens (et non 12,5% si on se contente de prendre les emplois directs). En Polynésie, le tourisme impacte quatre branches (transport, hôtellerie-restauration, commerce, services aux particuliers) qui représentent 27% du PIB (effets indirects), sans compter les effets induits. Il n'est donc pas exact de dire que le tourisme représente 15% de l'économie. Et en sauvant le tourisme, on aura sauvé d'autres parties de l'économie de la Polynésie.



⁴⁰ Bilan de l'emploi en 2018, Points Etudes et Bilans de la Polynésie française n°1198, <http://www.ispf.pf/docs/default-source/publi-pf-bilans-et-etudes/peb-05-2020-1198-bilan-emploi-2018.pdf>

⁴¹ WTTC, Tourism and Travel – Economic Impact, Fiji, 2018.

Une prescription non létale recommandée

La crise de la pandémie covid-19 est inédite et elle affaiblit tous les secteurs de l'économie mondiale et plus particulièrement le tourisme. En effet, les conséquences, à la fois sur la demande mais aussi sur l'offre, vont être particulièrement sévères, comme le prédisent les organismes internationaux tels que l'UNWTO (Organisation Mondiale du Tourisme). Le tourisme est malade. C'est un fait pour la Polynésie française mais aussi pour toute l'économie mondiale. Personne ne pouvait le prédire. C'est un secteur qui doit se relever et profiter de cette période pour améliorer son efficacité économique, sociale et environnementale. Les bénéfices du tourisme sont toujours difficiles à évaluer mais les conséquences de son affaiblissement seront facilement visibles pour les emplois, la santé et le niveau de vie de la population locale. Le tourisme est pour ainsi dire la cause économique commune de la Polynésie puisque c'est notre meilleur étendard international. En ces temps de patriotisme pour nos produits locaux, ne pas vouloir l'aider reviendra de manière directe ou indirecte ou induite à affaiblir toute l'économie locale. Donc plutôt que de chercher à euthanasier le seul secteur de l'économie polynésienne pouvant nous aider à faire face à la récession en cours, il est vivement recommandable d'essayer de le soigner et de l'aider pour commencer...

** Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que leur(s) auteur(s) et ne correspondent pas nécessairement à celles de l'UPF ou du CETOP.*